



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

www.fr.ch/diaf

Seules les paroles prononcées font foi !

Assemblée générale des commerçants du canton de Fribourg

14.03.19, Bulle, Restaurant des Halles

Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF

Madame la Présidente,
Monsieur le Président du Grand Conseil,
Madame la Députée,
Madame la Conseillère communale,
Monsieur le Lieutenant de préfet,
Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie chaleureusement de votre invitation. C'est avec un grand plaisir que je vous apporte les salutations du Conseil d'Etat à l'occasion de votre assemblée générale.

Cette année, votre association célèbre ses 100 ans. Mais son âge vénérable ne l'empêche pas de garder son dynamisme. C'est d'ailleurs une nécessité face aux enjeux des prochaines années.

L'évolution des modes de consommation lance des défis immenses aux commerçants. La facilité d'accès aux magasins en ligne, leur disponibilité, leurs catalogues quasiment infinis, le sentiment de presque toute puissance du consommateur engendre une concurrence que le commerce de proximité a bien de la peine à affronter. Il me suffit de faire quelques pas à proximité de ma Direction, par exemple dans la Rue de Lausanne à Fribourg, pour constater les effets dévastateurs de cette évolution sociétale.

Les commerçants ne sont pas les seuls touchés. Nos institutions elles-mêmes souffrent de cette tendance individualiste. Je pense notamment à nos communes, si importantes pour le fonctionnement de notre système démocratique, mais qui peine de plus en plus à trouver des candidates et des candidats pour s'engager en faveur de la collectivité.

Dans ces conditions, comment assurer le lien avec les besoins réels du terrain, et notamment de ceux de cette maille essentielle du tissu social que sont les commerçants de proximité ? Car la disparition progressive des commerces ne serait pas seulement terrible pour les commerçants eux-mêmes. Il en va aussi de notre société. On ne croise pas ses voisins sur Internet, et les contacts, qui font toute la richesse de notre société à l'échelle humaine, se tissent dans la rue, dans les commerces, dans les cafés.

Je n'ai évidemment pas de solution simple à vous soumettre. La qualité du service est évidemment un argument de poids, face aux publicités soi-disant ciblées d'Internet. Mais on voit que le système parvient même à détourner cet argument, avec cette tendance regrettable à aller à la pêche aux renseignements auprès des commerçants, pour finalement acheter, bon marché sur Internet, les

produits repérés à cette occasion. Certains vont même jusqu'à imaginer faire payer les conseils cela montre bien le désarroi dans lequel la nouvelle donne place les commerçants.

Je ne veux toutefois pas dresser un tableau entièrement négatif de la situation. Car il existe aussi des raisons de se réjouir.

On observe, progressivement, une prise de conscience des consommateurs sur ce qu'ils perdent à ainsi négliger leurs plus proches fournisseurs. Dans un domaine qui concerne directement ma Direction, les denrées alimentaires, on constate un intérêt croissant pour les produits de proximité, pour les produits du terroir. Le consommateur, pas toujours très cohérent, cherche à retrouver un contact direct avec le producteur, à s'assurer de la qualité de ses produits, il est à la recherche d'authenticité. Rien n'est gagné encore, naturellement, et il n'est pas question d'un retour en arrière. Mais je crois que nous avons là, au moins, une grande raison de nous réjouir.

Valeurs, proximité, compétence, lien social, charte éthique extrêmement actuelle.

Le canton de Fribourg a démontré ces derniers mois son attachement aux commerces de proximité. Je pense d'une part à la question des horaires d'ouverture des commerces, sur lequel le peuple fribourgeois se prononcera dans quelques mois. Une augmentation non contraignante des heures d'ouverture le samedi ne résoudra pas tous les problèmes, mais il pourrait offrir un bol d'air bienvenu. Le débat autour de cette question donne en outre l'occasion de mettre en évidence les difficultés réelles auxquelles sont confrontés les commerçants et, peut-être, de sensibiliser les clients aux conséquences à long terme de leurs comportements de consommation. Autre point positif, la réforme fiscale à venir. Elle aussi contestée par referendum, cette réforme devrait permettre de dynamiser toute l'économie, et devrait donc profiter aussi aux commerçants.

Le volet fribourgeois de la réforme fédérale montre également l'attachement de notre canton à ses PME. Je le dis, comme je le pense, nous avons besoin de vous, des commerçants. Vous tenez à la fois, un rôle économique évidemment mais aussi un rôle de cohésion sociale, surtout envers les plus démunis et vous animez nos villes et nos rues pour notre plus grand bonheur.

Je sais que vous êtes toutes et tous parfaitement conscients des défis qui attendent la branche. L'ACCF joue un rôle essentiel en fédérant les bonnes volontés et en encourageant les échanges d'idées. A 100 ans, votre vénérable association a déjà soutenu vos prédécesseurs dans d'innombrables crises qui ont touché le XXe siècle. Je suis convaincu qu'elle continuera à jouer ce rôle à l'avenir.

Je tenais donc, pour finir, à remercier chaleureusement les membres du comité de votre association pour leur engagement. Je remercie également Mme la Présidente et souhaite plein succès à votre nouveau président M. Castella. Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne soirée et plein succès dans vos commerces.